UQÀM | Département de mathématiques
FACULTÉ DES SCIENCES
Université du Québec à Montréal

Automne 2026

ESM4185 - Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 crédits)

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Jean-René Péloquin
Local	*PK-5820*
Disponibilités	sur rendez-vous
Courriel	peloquin.jean-rene@uqam.ca

Moyens de communication privilégiés :

- Utilisez mon adresse courriel pour toute question importante, demande officielle ou communication nécessitant un suivi écrit. Délai de réponse : 24 à 48 heures en semaine.
- Utilisez le clavardage dans Teams pour des échanges rapides, des questions ponctuelles ou pour organiser des rencontres virtuelles (sur rendez-vous). Délai de réponse : habituellement rapide, variable selon ma disponibilité.
- Utilisez Moodle pour des questions en lien direct avec le cours (consignes, devoirs, ressources) ou pour participer aux forums de discussion du cours. Délai de réponse : 24 à 48 heures en semaine.

DESCRIPTION DU COURS

À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère normalement abordées en classe par l'enseignant-associé pendant la durée du stage. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants et des élèves en août, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné.

Ce stage permet au stagiaire d'affermir ses capacités à enseigner les mathématiques au secondaire en confirmant sa maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner.

Ce stage s'étale sur 45 jours ouvrables consécutifs (en plus des dix demi-journées de rentrée scolaire) et prévoit la prise en charge d'une tâche normale d'enseignement pendant toute sa durée. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire devra être « supervisé à des fins d'évaluation » en situation d'enseignement à trois reprises (et même davantage lorsque jugé nécessaire).

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Le cours MAT4185 est offert en 4e année du baccalauréat en enseignement secondaire (concentration mathématiques). Il faut avoir complété au moins 80 crédits du programme dont tous les cours de didactique qui s'articulent sur les stages et le stage III.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Ce cours vise le développement des compétences professionnelles en enseignement.

Compétences professionnelles		Niveau attendu
C1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture	N3
C2	Maitriser la langue d'enseignement	N3
C3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage	N3
C4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage	N3
C5	Évaluer les apprentissages	N3
C6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe	N3
C7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves	N3
C8	Soutenir le plaisir d'apprendre	N2
C9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école	N2
C10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	N2
C11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession	N3
C12	Mobiliser le numérique	N3
C13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession	N3

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Le stagiaire doit démontrer qu'il maîtrise de manière intégrée et autonome les dimensions suivantes du rôle enseignant :

- Compétence disciplinaire : maîtrise des contenus, du vocabulaire et de la culture mathématique, en lien avec les programmes et les autres disciplines.
- Compétence didactique : capacité à planifier et à animer des séquences d'enseignement variées et adaptées, intégrant une évaluation formative conforme aux prescriptions ministérielles.
- Compétence psychopédagogique : gestion efficace de la classe et création d'un climat propice aux apprentissages, en tenant compte des besoins des élèves.
- Réflexivité professionnelle : capacité à analyser sa pratique, à cerner ses forces et défis, et à se fixer des objectifs de développement professionnel.
- Communication pédagogique : maîtrise de la langue (orale et écrite) et clarté dans la communication avec les élèves.
- Engagement professionnel global : participation aux tâches connexes de l'enseignant, engagement dans le milieu scolaire et collaboration avec les autres membres de l'équipe-école.

CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Cours	Cibles d'apprentissage
1 (17 août)	• Rencontres individuelles au besoin

2
(24 août)
	• Passer en revue les documents importants du stage :
	  ○ Guide de stage
	  ○ Calendrier de stage
	  ○ Placement de stage
	  ○ Entente d'encadrement
	  ○ Fiche d'appréciation
	• Gestion de classe : quelles sont les situations de gestion du climat de classe récurrentes pour lesquelles on pourrait s'outiller?
	• Moodle
	• Les travaux.

3
(31 août)
	• Passer en revue les documents importants du stage :
	  ○ Guide de stage
	  ○ Formulaire d'attestation de participation à la rentrée
	• Gestion de classe : l'attention et l'engagement des élèves en classe.
	• La tâche
	• Les superviseurs
	• Les activités en classe

4
(14 septembre)
	• Passer en revue les documents importants du stage :
	  ○ Guide de stage
	  ○ Test PERPÉ
	• Gestion de classe : La gestion des comportements difficiles.
	• Les séances d'exercices
	• La différentiation
	• La prise en charge rapide
	• L'arrêt de stage
	• Votre superviseur

- Pré-stage : 5 jours complets (ou 10 demi-journées) de présence à la rentrée des élèves entre le 17 août et le 11 septembre (rencontres avec l'EA, observation des groupes-classes, participation aux activités de la rentrée)
- Stage : du 19 octobre au 18 décembre 2026 (environ 40 jours ouvrables consécutifs, excluant les congés fériés), incluant la prise en charge complète de la tâche d'enseignement.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Dans ce cours, une approche pédagogique interactive, réflexive et ancrée dans la pratique sera privilégiée. Les rencontres en présentiel s'articuleront autour de discussions guidées, d'analyses de situations concrètes vécues ou à anticiper en stage, ainsi que de mini-ateliers thématiques centrés sur la gestion de classe, l'évaluation ou la différenciation.

Les formules pédagogiques viseront à soutenir le développement professionnel des étudiant·es en valorisant le partage d'expériences, la co-construction de savoirs professionnels et l'accompagnement par les pairs.

Des documents de référence et des outils seront déposés sur la plateforme Moodle, où certains travaux réflexifs ou préparatoires seront également remis. L'alternance entre contenus théoriques, échanges collectifs et moments de travail individuel ou en dyades permettra d'aborder les enjeux du stage en lien étroit avec la réalité du terrain. L'encadrement tiendra compte de la diversité des parcours et encouragera l'autonomie, la réflexivité et l'engagement professionnel des stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation finale du stage revient au superviseur universitaire, qui porte un jugement global sur le niveau de développement des treize compétences professionnelles attendues en enseignement. Cette évaluation tient compte d'un ensemble d'éléments, sans que ceux-ci soient nécessairement pondérés de manière équivalente ni considérés comme exhaustifs:

- la rencontre d'évaluation tenue en début de stage (pré-stage) avec le stagiaire ;
- les prestations d'enseignement observées lors des visites de supervision ;
- les discussions menées avec le stagiaire à la suite de ces visites ;
- la qualité de son investissement personnel tout au long du stage ;
- la grille d'évaluation complétée par l'enseignant associé ;
- la grille d'évaluation complétée par la direction de l'école (le cas échéant) ;
- la qualité des productions écrites exigées dans le cadre du stage ;
- le respect des échéances et l'assiduité aux rencontres prévues.

Le superviseur attribue l'une des deux mentions suivantes :

- S : Succès
- E : Échec

⚠ Remarques importantes :

- Les critères d'évaluation détaillés se trouvent dans la grille d'évaluation.
- Le stage peut également se terminer sans attribution de note dans les cas suivants :
- Abandon du stage par le stagiaire, sur décision personnelle ;

Présentation matérielle

Les règles de présentation à utiliser sont celles proposées sur le site Infosphère de l'UQAM, plus précisément dans la section « Présenter son travail », accessible en ligne. Ce guide fournit des balises claires quant à la mise en page, à la structuration du contenu et à la lisibilité des documents remis. Il est important de s'y référer et d'appliquer ces consignes avec rigueur et cohérence. D'autres conventions méthodologiques peuvent aussi être utilisées, notamment celles issues du domaine de la didactique ou des sciences de l'éducation, à condition qu'elles soient appliquées de manière uniforme tout au long du travail. La créativité, l'originalité et l'utilisation d'une mise en page distinctive sont non seulement permises, mais encouragées, tant qu'elles soutiennent la clarté et la qualité de la communication.

Communication des résultats

Les résultats des travaux seront communiqués directement sur Moodle, à l'endroit où les travaux auront été déposés. Chaque travail sera accompagné de sa grille d'évaluation critériée remplie, de manière à offrir une rétroaction complète et transparente. La correction des travaux sera effectuée dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la date de remise. Les étudiants qui souhaitent obtenir des clarifications ou discuter de leur rétroaction pourront prendre rendez-vous avec l'enseignant, que ce soit en personne, par courriel ou via Microsoft Teams.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

En tant que professeur, je m'engage à proposer des activités pédagogiques engageantes, stimulantes et significatives, en lien direct avec la réalité professionnelle des futurs enseignants en mathématiques au secondaire. Les thématiques abordées seront choisies pour nourrir à la fois la réflexion didactique et la pratique concrète en classe. Tout au long de la session, je veillerai à soutenir et à encourager chacun des étudiants, notamment par la mise en place d'activités différenciées qui tiennent compte des forces, des besoins et du rythme d'apprentissage de chacun.

Par leur présence et leur participation en classe au moment convenu par la personne enseignante, les étudiantes et les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, elles et ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des étudiantes et étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire. La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée en ligne.

INFORMATIONS SUR LES SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE

Les Services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseils@uqam.ca

Bureau de l'aide financière : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca.

Concernant les **bourses**, pensez à consulter le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : sve.uqam.ca

Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne

https://etudier.uqam.ca/modalites-enseignement

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/